

www.obernai.fr

imaginalsoce



RÊVEZ NOËL À OBERNAI... SOUS LA NEIGE !

LE SUCCÈS DU PETIT TRAIN TOURISTIQUE



LE NOMBRE DE PASSAGERS DEPUIS 2014

- 2014 : 17 600
- 2015 : 18 700
- 2016 : 18 500

Lancé en 2014, le Petit Train Touristique de la Ville d'Obernai a connu en 2017 sa meilleure année. En effet, **ce ne sont pas moins de 19 242 passagers qui ont été transportés d'avril à novembre**, et qui ont pu découvrir ou redécouvrir les merveilles de notre belle Ville et ceci avec une visite commentée en 14 langues différentes. La clientèle de "groupe" s'est fortement développée en 4 ans d'exploitation ; elle représente près d'un quart de la fréquentation totale.

Nous retrouverons Frédéric, le conducteur toujours de bonne humeur, aux commandes de son Petit Train dès le mois d'avril 2018.

Plus d'infos sur www.petit-train-obernai.fr

RESSOURCEZ-VOUS À L'O...



L'Espac Aquatique L'O, véritable aire de loisirs dédiée à la natation et aux jeux aquatiques, dispose d'un bassin sportif de vingt-cinq mètres et de huit lignes d'eau... idéal pour nager.

Pour se détendre et s'amuser, le bassin ludique de 510 m² chauffé avec banquettes massantes, jets, nage à contre-courant vous détendra tandis que le bassin d'activités et la lagune de jeux raviront petits et grands. Le complexe propose au quotidien des séances de remise en forme à travers une stimulation de tout le corps par les activités d'aquagym (intense ou douce) et d'aqua bike.

L'espace bien-être, où se mêlent saunas, hammams et spa est un lieu dédié à l'harmonie du corps et de l'esprit. Il vous procurera par l'éveil de vos sens, relaxation, détente et sensation de légèreté. À l'occasion des fêtes de Noël, offrez du bien-être à vos proches.

Plus d'infos sur www.lo-obernai.fr



lo-obernai.fr
OBERNAI
03 88 50 32 78

L'ESPACE AQUATIQUE

Bulletin municipal de la Ville d'Obernai
Place du Marché - C.S. 80 205 -
67213 Obernai CEDEX

Directeur de la publication : Bernard Fischer
Rédaction, conception et mise en page :
Maud Audinat - Tamina Hobeika
Service Communication - Ville d'Obernai

Crédits photos :

Ville d'Obernai - Office de Tourisme -
Communauté de Communes du Pays de Sainte
Odile - Couverture : Paul Seners - Photos
aériennes : ©AIRDIASOL/Rothan-Airmégapix
Autres photos : Hager Group - Jean Haeusser /
Orgue Merklin - Pascale Vetter / Centre Arthur
Rimbaud / Relais AMAT / Topaze et Scharf -
Mimram - LAMA - Ligne Bleue / Paul Seners -

IN VIV'O - Pascal Bastien - BiObernai / Dauphins
d'Obernai - DR - Fotolia : © Golden Sikorka © Mejn
© Liz © Studio M.

Impression : Gyss Imprimeur.
Ce journal est imprimé sur un papier blanchi
sans chlore pour respecter l'environnement.

Distribution : Ville d'Obernai
Pour toutes informations complémentaires,

problèmes de distribution ou insertion d'une
information, vous pouvez contacter la Mairie
d'Obernai - Service Communication - C.S. 80 205
67213 Obernai Cedex.

Tél. 03 88 49 95 95 -
E-mail : communication@obernai.fr

Internet : www.obernai.fr
Sortie du prochain numéro : Printemps 2018

SOMMAIRE

Communication

- Le succès du Petit Train Touristique
 - Ressourcez-vous à L'O
- Page 2

Éditorial du Maire

Page 3

Temps Forts

Pages 4 et 5

Extraits des délibérations du Conseil Municipal

Pages 6 et 7

Dossier Transport Public Urbain

- Les nouveautés 2018
 - La ligne Temp'O
 - Une nouvelle ligne régulière B
 - Une navette "Marché"
 - Le Flex'O
 - Le Pass'O
 - Le plan du réseau (à partir de juillet 2018)
- Pages 8 à 9

Urbanisme

- Requalification du site "Match"
- Pages 10-11

Patrimoine

- Travaux de restauration de l'église Saints-Pierre-et-Paul
- Page 12

Tourisme

- Un espace moderne et connecté pour accueillir les touristes et les visiteurs
- Page 13

Stationnement

- La nouvelle réforme
 - À partir du 1^{er} janvier 2018
- Pages 14 et 15

Transport

- Voyagez malin avec le Réseau 67
 - La navette des neiges
- Page 16

Environnement

- Modification des jours de collectes des ordures ménagères et des sacs de tri
 - Travaux à la déchèterie
- Page 17

Bloc notes

- Inscriptions scolaires
 - Recensement de la population
 - Agenda 2018
 - Carte d'identité et passeport
 - Le déneigement
 - Les naissances
- Pages 18 et 19

Jumelage

- 60 ans d'amitié
- Pages 20 et 21

Infos municipales / Tribune

Page 22

Festivités

Page 23



Chers habitants d'Obernai,

Vous trouverez dans ce numéro du journal de la Ville d'Obernai, de nombreuses informations dont notamment :

- Les importants travaux que nous allons entreprendre pour la restauration et la préservation de notre magnifique église Saints-Pierre-et-Paul. Cet édifice construit il y a 150 ans, est l'une des plus grandes églises d'Alsace. En septembre 2001, l'Orgue Merklin y a été inauguré après une longue période de rénovation. À présent, la Ville va réaliser une 1^{ère} tranche de travaux (2018-2020) pour près de 2 millions d'euros, qui nécessitera la mise en place d'importants échafaudages et périmètres de sécurité. Ensemble, nous avons à cœur de préserver notre patrimoine : c'est ainsi que débiteront également dans quelques semaines, les travaux de requalification et de mise aux normes de l'Hôtel de Ville.
- La Loi MAPTAM du 27 janvier 2014, votée par l'ancien gouvernement (Hollande-Valls) impose aux collectivités locales la dépénalisation du stationnement payant sur voirie. Vous trouverez dans ce journal le dispositif qui sera mis en oeuvre dès janvier 2018 pour répondre à cette obligation.
- Le développement économique se poursuit sur les Terres de Sainte Odile : de nouvelles activités économiques ont vu le jour dans le bâtiment Le Suffren (4 000 m²), situé rue de Pully, avec la création de nombreux emplois. Le 4 décembre, a été inaugurée la nouvelle plateforme EST PR (9 856 m²), qui a permis de créer à ce jour 75 emplois nouveaux. Les activités économiques sur notre territoire sont très variées et nous avons la chance de compter autant d'entreprises très dynamiques qui investissent, innovent et créent des emplois, tout en respectant au mieux l'ensemble des normes environnementales en vigueur.
- En cette période de l'Avent, nous sommes tous heureux du succès des festivités et du Marché de Noël, qui permettent de partager des moments très conviviaux : à l'approche de Noël, il est essentiel d'entourer de notre affection les personnes isolées, fragiles ou hospitalisées... Nous leur exprimons toute notre amitié.
- La France a rendu un hommage unanime à un "immortel", notre "lumineux" Jean d'Ormesson qui, par son œuvre, a égayé toute la France en exprimant un humanisme intense, une joie de vivre permanente et un amour pour la vie telle une ode.
- La France pleure Johnny Hallyday, l'idole des jeunes devenue notre icône nationale qui, durant 60 ans d'une carrière exceptionnelle, a chanté plus de 800 chansons. Johnny est un immense artiste et restera dans nos cœurs à jamais. Trois générations ont été bercées par ses magnifiques chansons que nous continuerons à fredonner.

Joyeux Noël...

Très belle Année 2018 à vous toutes et tous !

Bien cordialement,

Bernard FISCHER,
Docteur en Pharmacie
Maire d'Obernai
Vice-Président du Conseil Départemental du Bas-Rhin



Promotion 2017 des Diplômés de Hager Group ayant obtenu en France un diplôme ou une certification en parallèle de leur emploi, stage ou contrat d'alternance



Repas de Noël des Aînés : près de 300 personnes présentes à la salle des Fêtes pour célébrer les fêtes de fin d'année



2^{ème} édition du Job Dating organisé par l'APERO : un succès indiscutable avec plus de 350 postes différents proposés



L'Obernoise Adeline Furst, médaillée de Bronze aux Championnats du monde universitaires de Taipei (Chine) reçue par Laura Flessel, Ministre des sports



Installation d'Antoine Haeussler nouveau Curé de la paroisse d'Obernai



Visite des Chefs de services de la Ville de Pully



Lancement des Festivités de l'Avent en présence de Marc Vuillemot, Maire de La Seyne sur Mer (Provence), ville invitée d'honneur du Marché de Noël 2017



Cérémonies commémoratives du 11 novembre : de nombreux jeunes présents pour perpétuer le devoir de mémoire



Inauguration d'EST PR, la nouvelle plateforme de pièces de rechange pour automobiles



Inauguration de la nouvelle concession Mercedes-Benz, rue du Commerce, en présence de Paul Kroely Président du Groupe éponyme



Accueil de 60 athlètes alsaciens par le Twirling Club d'Obernai pour un stage organisé par la Fédération



BiObernai 2017 : record battu pour le salon de l'Agriculture biologique avec 24 256 visiteurs en 3 jours



Réception annuelle des nouveaux habitants : une soirée conviviale suivie d'échanges avec les élus et les services

SÉANCE DU 18 SEPTEMBRE 2017

Extrait des délibérations

- Réalisation de l'emplacement réservé n° 1 inscrit au Plan Local d'Urbanisme - Acquisition de deux terrains. *Voté à l'unanimité.*
- Réalisation des emplacements réservés n° 9 et 12 inscrits au Plan Local d'Urbanisme destinés à la création de circulations douces en vue de la desserte de la zone piétonne ultérieure 2AU "Vieille Ville" - Acquisition d'un terrain. *Voté à l'unanimité.*
- Cession d'un escalier public d'accès au site "MATCH" à la SARL Maho pour son intégration dans le programme de réhabilitation du site. *Voté à l'unanimité.*
- Réaménagement de l'ancien site "MATCH" par la SARL Maho - Conclusion d'une convention de rétrocession des ouvrages collectifs dans le domaine public. *Voté à l'unanimité.*
- Renouvellement de la délégation de service public pour la gestion et l'exploitation du réseau de transports urbains de la Ville d'Obernai :
 - désignation du délégataire et approbation du contrat de délégation. *Voté à l'unanimité.*
 - décisions connexes à la mise en œuvre des nouvelles offres de services. *Voté à l'unanimité.*
- Patrimoine indivis des communes d'Obernai et de Bernardswiller - décision de principe relative à la cession de l'ensemble immobilier sis au lieu-dit Vorbruck. *Voté à l'unanimité.*
- Attribution d'une subvention exceptionnelle au Collège Europe en soutien à la participation d'élèves aux Championnats de France de natation UNSS. *Voté à l'unanimité.*
- Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'Association des Amis de l'Orgue Merklin en soutien à la réalisation d'un nouveau CD. *Voté à l'unanimité.*
- Mise en œuvre de la réforme de dépenalisation et de décentralisation du stationnement payant sur voirie au 1^{er} janvier 2018 : institution d'une redevance de stationnement et d'un forfait de post-stationnement, définition du périmètre d'application, du barème et des modalités de gestion. *Voté par 30 voix pour et une abstention.*
- Aide de solidarité aux victimes de l'ouragan IRMA dans les Antilles françaises. *Voté à l'unanimité.*



SÉANCE DU 4 DÉCEMBRE 2017

Extrait des délibérations

- Acquisition d'une parcelle au lieu-dit Haul au titre de la réserve foncière. *Voté à l'unanimité.*
- Acquisition de parcelles au lieu-dit Bandmatten au titre de la réserve foncière. *Voté à l'unanimité.*
- Modification des limites intercommunales entre Obernai et Heiligenstein - Approbation du projet de lancement de la procédure. *Voté à l'unanimité.*
- Requalification du site de la Capucinière - approbation du projet d'aménagement de l'aire publique de stationnement, dénomination du parking et affectation au domaine public. *Voté à l'unanimité.*
- Requalification du site de la Capucinière - décision d'affectation au domaine public d'emprises résiduelles contiguës à la rue des Capucins. *Voté à l'unanimité.*
- Eglise Saints-Pierre-et-Paul - approbation du programme des travaux de restauration. *Voté à l'unanimité.*



SUITE...

- Rapport annuel d'activité pour l'exercice 2016 de la Société d'Économie Mixte Locale OBERNAI HABITAT. *Voté à l'unanimité.*
- Rapports annuels pour l'exercice 2016 des établissements publics de coopération intercommunale : SIVOM du Bassin de l'Ehn. *Voté à l'unanimité.*
- Rapports annuels pour l'exercice 2016 des établissements publics de coopération intercommunale : Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile. *Voté à l'unanimité.*
- Modification des statuts de la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile – Transfert de la compétence « Assainissement » dans la globalité et de la compétence « Création et gestion de maisons des services publics ». *Voté à l'unanimité.*
- Transfert de compétences à la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile en matière de développement économique :
 - mise à disposition des biens et équipements afférents à cette compétence. *Voté à l'unanimité.*
 - évaluation des charges à transférer. *Voté à l'unanimité.*
 - convention d'assistance technique au profit de la CCPO. *Voté à l'unanimité.*
- Transfert de compétences à la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile en matière de gestion des Relais d'Assistantes Maternelles :
 - mise à disposition des biens et équipements afférents à cette compétence. *Voté à l'unanimité.*
 - avenant au contrat enfance jeunesse conclu avec la Caisse d'Allocations Familiales du Bas-Rhin pour la période 2015-2018. *Voté à l'unanimité.*
 - convention d'assistance technique au profit de la CCPO. *Voté à l'unanimité.*



- Transfert de compétences à la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile en matière de gestion des accueils de loisirs sans hébergement d'été :
 - avenant à la convention d'objectifs et de moyens signée avec l'Association du Centre socio-culturel Arthur Rimbaud pour la période 2016-2018. *Voté à l'unanimité.*



- Renouvellement du bail avec le Centre Équestre d'Obernai pour la location des dépendances et bâtiments situés au Parc de Hell. *Voté à l'unanimité.*
- Adjonction d'un permissionnaire de chasse sur le lot de chasse intercommunal n°21. *Voté à l'unanimité.*
- Modification du Règlement de fonctionnement de l'établissement Multiaccueil d'Obernai. *Voté à l'unanimité.*
- Attribution d'une subvention exceptionnelle de fonctionnement à l'Association pour la Conservation du Patrimoine d'Obernai – section Kagenfels – en soutien à la réalisation d'un relevé topographique exhaustif du château et de ses abords. *Voté à l'unanimité.*
- Etat annuel des subventions pour l'exercice 2018 : Dotations de fonctionnement aux établissements communaux et organismes paramunicipaux ou investis d'une mission d'intérêt général. *Voté à l'unanimité.*
- Conclusion d'un partenariat avec Électricité de Strasbourg dans le cadre du projet de mise en valeur du Domaine de la Léonardsau. *Voté à l'unanimité.*
- Mise en œuvre de la procédure AP/CP (autorisation de programme et crédits de paiements) pour l'opération de restauration de l'église Saints-Pierre-et-Paul. *Voté à l'unanimité.*
- Autorisation d'engagement, de liquidation et de mandatement des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2018. *Voté à l'unanimité.*

Retrouvez l'ensemble des délibérations
sur le site www.obernai.fr

RÉSEAU PASS'O : LES NOUVEAUTÉS 2018

Suite au renouvellement de la délégation de service public (2017-2025), la Ville d'Obernai, avec l'entreprise sélectionnée Keolis Obernai, a choisi de continuer à faire évoluer le réseau Pass'O afin de répondre aux besoins des habitants et des visiteurs en matière de déplacement.

La ligne TEMP'O (janvier 2018)

Cette nouvelle ligne dessert les quartiers Sud-Ouest et du Mont National vers la gare et à proximité des lycées et du collège Freppel. Elle fonctionne du lundi au vendredi (le matin et le soir) et le mercredi (midi). **Ce service se fera uniquement sur réservation** au tarif des lignes régulières et des abonnements.



Matin du lundi au vendredi

St-Jacques	Hauts pâturages	Bliekast	Munsterling	Mont National	Montagne	Gare
06h50	06h52	06h55	06h57	07h05	07h08	07h10
07h20	07h22	07h25	07h27	07h35	07h38	07h40
						07h13
						07h43
						07h14
						07h44

Train en correspondance en gare direction Barr

Train en correspondance en gare direction Strasbourg

Soir du lundi au vendredi

Gare	Montagne	Mont National	Munsterling	Bliekast	Hauts pâturages	Saint Jacques
16h38	16h40	16h44	16h49	16h52	16h53	16h56
17h45	17h49	17h51	17h57	17h59	18h02	18h05
						16h38
						17h44
						16h38
						17h30

Train en correspondance en gare direction Barr

Train en correspondance en gare direction Strasbourg

Mercredi midi

Gare	Saint Jacques	Hauts pâturages	Bliekast	Munsterling	Mont National	Montagne
12h15	12h19	12h21	12h24	12h26	12h32	12h35
						12h06
						12h08

Train en correspondance en gare direction Barr

Train en correspondance en gare direction Strasbourg

Une nouvelle ligne régulière B (juillet 2018)

Les quartiers d'Obernai seront desservis par deux lignes régulières du lundi au samedi de 6h30 à 20h.

- **La ligne "Camping - L'O Espace aquatique" sera optimisée.** Elle se dénommera **Ligne A** et raccordera l'arrêt "Camping" à l'arrêt "Maréchal Koenig". Les modifications permettront de relier plus rapidement la gare au Parc d'Activités Nord (via la rue des Bonnes Gens), et de desservir plus régulièrement le Parc des Roselières. L'arrêt "Collège Europe" sera desservi à chaque course, il sera implanté rue du Maréchal Juin au niveau des arrêts du Réseau 67.
- **La nouvelle ligne B « Alt Mehl - Adalric »** reliera la route de Boersch à la rue Maréchal Koenig via le centre-ville (arrêt Selhof-Centre), la gare, L'O - Hôpital et le terminus "Adalric". Elle comprendra aussi deux extensions permettant de desservir régulièrement, d'une part, les secteurs d'Activités du Galion et du Thal et, d'autre part, le Parc d'Activités Sud. Le quartier Europe Sud disposera également d'une liaison directe vers la gare.
- **Les lignes A et B seront en correspondance à la gare et à l'arrêt "Maréchal Koenig" pour faciliter les dessertes entre les différents quartiers d'Obernai.**

Les tarifs

TITRES PASS'O		TARIFS
Tickets	1 voyage	0,80€
	10 voyages	6,50€
	1 jour	2,50€
Abonnements	Pass'Mensuel	18 €
	Pass'Mensuel Jeune (- de 26 ans)	12€
	Pass'Annuel *	130€
	Pass'Jeune Annuel (- de 26 ans) *	70€
Pass'O+ porte-à-porte (+ de 75 ans et personne à mobilité réduite)	Ticket*	2€
	Carte 10 voyages*	14€
Nouveauté Navette Marché	ou abonnements Pass'Mensuel et Pass' Annuel	
	Ticket "Marché" A/R hors Obernai	4€
	Carte "Marché" 10 voyages hors Obernai	32€
	Dans Obernai, tarifs Pass'O (tickets ou abonnements)	

*Tarif à partir du 2 juillet 2018

Se renseigner au Relais Pass'O pour les tarifs réduits

Une "navette Marché" (avril 2018)

Tous les jeudis matin, les communes limitrophes de Bernardswiller et de Niedernai et plusieurs quartiers d'Obernai seront desservis par le Pass'O vers le marché d'Obernai.

FLEX'O

Le Service de Transport à la demande s'étend à l'ensemble des Parcs d'Activités d'Obernai pour les salariés travaillant en horaires décalés. Il fonctionne du lundi au vendredi, le matin à partir de 4h30 à 6h15 et le soir de 20h15 à 21h30. Pour la pause méridienne, une navette restaurant inter-entreprises sera proposée entre le Thal/ZH Parc/HagerU4 vers le Boulevard d'Europe (arrêts Lycée Agricole, Stoeffler-Triumph et Hager).

PASS'O+

Le service de transport à la demande continue de relier les quartiers non desservis par les lignes régulières vers la gare et le centre-ville. A partir des arrêts Hôtel de Ville, Beffroi, Selhof-Centre et Gare, une correspondance avec la ligne A ou B est possible et incluse dans le tarif. Pour les personnes de plus de 75 ans ou à mobilité réduite, le transport à la demande fonctionne de "porte à porte" et permet aux usagers d'être cherchés devant leur domicile. **Pass'O+ fonctionne sur réservation.** A partir du 2 juillet, ce service sera proposé du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 18h30, le samedi de 6h30 à 12h30, et de 13h30 à 15h.

D'autres nouveaux services seront mis à la disposition des usagers au courant de l'année 2018 :

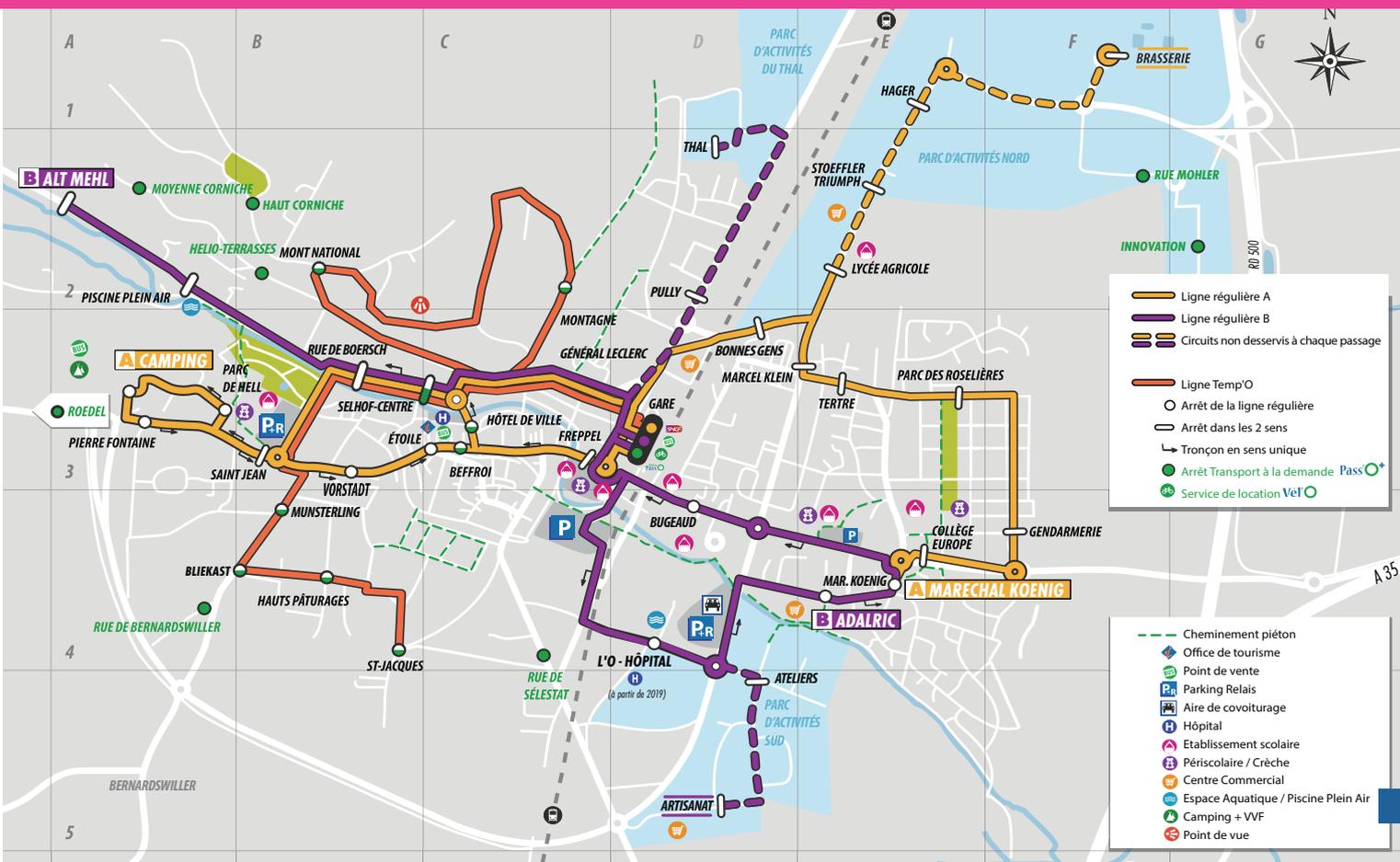
- **L'information des horaires Pass'O et TER** en temps réel dans les véhicules et sur internet.
- **Une application smartphone** pour acheter vos titres de transport.
- **Un site internet modernisé www.passo.fr** permettant, entre autres, la réservation de son transport à la demande.
- **Un service d'alerte par SMS** pour se tenir informé des actualités du réseau en temps réel.

En savoir plus :

RELAIS PASS'O - 03 88 81 06 71
7, rue de la Gare - www.passo.fr



LE PLAN DU RÉSEAU À PARTIR DE JUILLET 2018





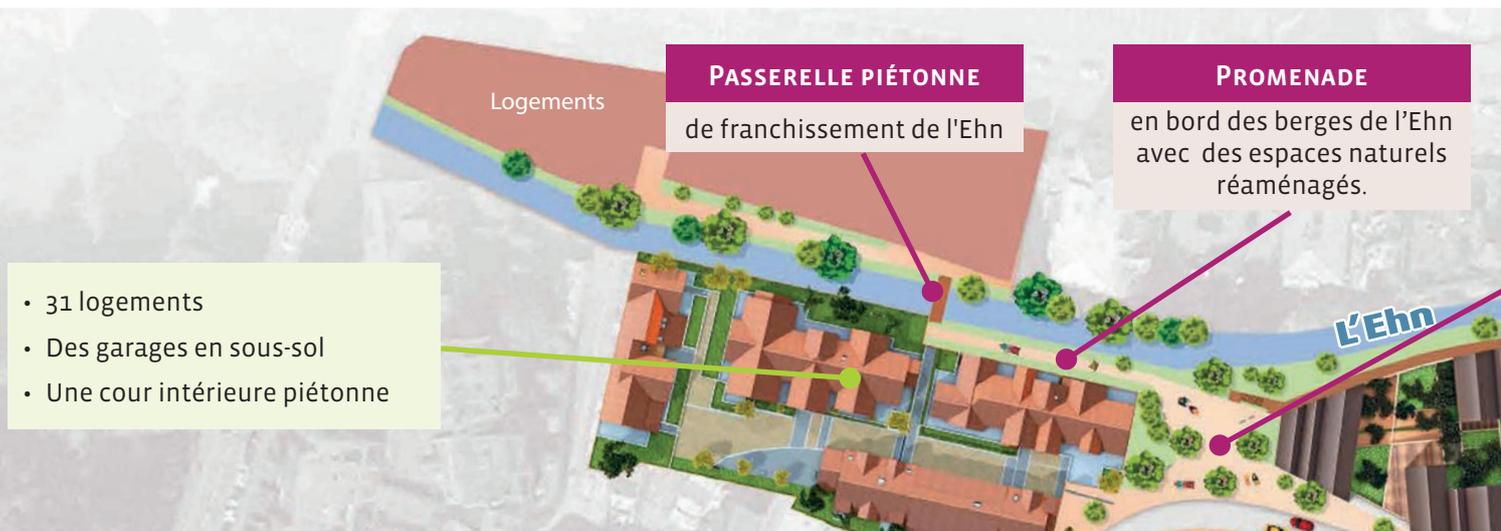
LA REQUALIFICATION DU SITE "MATCH"

En moins de douze mois, le projet de requalification de la friche commerciale laissée par l'ancien supermarché Match a largement progressé grâce à une implication permanente de l'ensemble des acteurs publics et privés. Le travail conduit avec les aménageurs-constructeurs, les élus et services de la Ville, l'Architecte des Bâtiments de France, les services de l'État en charge des questions d'environnement, les architectes et les urbanistes de l'opération, a abouti à la définition des contours définitifs du projet urbain dont l'ampleur au cœur historique de la ville est sans précédent, avec notamment la création d'un parking public de 208 places.

Le centre-ville s'agrandit

Le Conseil municipal a approuvé le 18 septembre 2017, les modalités techniques et juridiques d'intégration des futurs voies et réseaux, réalisés et financés par les opérateurs, au domaine public communal. À l'achèvement des travaux, les habitants du Faubourg pourront ainsi rejoindre le centre-ville à partir de la

rue des Maçons : celle-ci sera prolongée par une rue nouvelle, débouchant au droit de la Tour du Rempart Caspar. La rue fera l'objet d'un aménagement soigné (pavés naturels, plantations, éclairage de mise en valeur), qui favorisera une cohabitation sécurisée entre piétons, cyclistes et automobilistes. Le projet



- 31 logements
- Des garages en sous-sol
- Une cour intérieure piétonne

UN PARKING PUBLIC DE 208 PLACES



permettra d'améliorer également le fonctionnement du réseau d'assainissement du Faubourg en cas d'événements pluvieux exceptionnels.

Redécouvrir l'Ehn, au cœur de ville

Depuis la Place de l'église, il sera bientôt possible de rejoindre le parc municipal de Hell par une promenade en bordure de l'Ehn. Le lit de la rivière sera élargi par la reconstruction en retrait des murs de berges, contribuant à la re-naturalisation paysagère des bords du cours d'eau. La promenade débutera depuis le pont du Rempart Caspar avec la création d'une coursive publique, en surplomb de la rivière. Elle aboutira sur une place arborée, à partir de laquelle les promeneurs emprunteront une nouvelle passerelle enjambant la rivière. Ces espaces, entièrement piétons, seront intégrés au domaine public communal.

Feu vert du commissaire enquêteur

L'enquête publique, conduite au cours de l'été 2017, a été conclue par l'avis favorable sans réserve du commissaire enquêteur. La Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile a ainsi approuvé la modification N°4 du Plan local d'Urbanisme de la Ville d'Obernai le 27 septembre dernier. Les orientations détaillées du projet d'aménagement sont désormais intégrées au document d'urbanisme. Avant la fin 2017, les autorisations d'urbanisme créant le lotissement et permettant la construction des différents bâtiments pourront être délivrées.

Les projets architecturaux dévoilés au public

Afin de relever le difficile défi de construire au cœur historique de la ville, **les aménageurs-constructeurs ont mobilisé trois équipes de maîtrise d'œuvre, reconnues pour leurs compétences**, pour :

- la création de l'îlot du futur supermarché,
- la réalisation du parking ouvragé de 208 places,
- la résidence proche du Faubourg.

Afin de garantir une cohérence d'ensemble et une harmonie entre les constructions, chaque bâtiment partagera la même palette de matériaux, sélectionnée en concertation avec l'Architecte des Bâtiments de France : toiture entièrement revêtue de tuiles écailles en terre cuite, bardages et vêtements ajourés en bois pré-grisé, murs aspect pierre en socle, enduits clairs...

La mise en chantier est annoncée pour 2018, à l'issue des fouilles archéologiques.





L'ÉGLISE SAINTS-PIERRE-ET-PAUL : travaux de restauration

L'histoire de l'église

Edifiée d'après les plans de l'architecte Eugène Petit, l'église fut inaugurée en 1872 et consacrée en 1888. Elle remplace un sanctuaire gothique du XV^{ème} siècle, lui-même élevé à l'emplacement d'une église romane datant du XII^{ème} siècle. Sa construction entraîna des changements dans l'urbanisme d'Obernai tant ses dimensions sont importantes. Avec ses 75 mètres de long, elle est orientée nord-sud, ce qui est inhabituel, et construite au dessus de la rivière l'Ehn. Elle est l'une des plus grandes églises catholiques d'Alsace et abrite plusieurs ouvrages classés ou inscrits à l'inventaire des Monuments Historiques : l'autel du Saint-Sépulcre du XVI^{ème} siècle, l'orgue Merklin, les onze tableaux de l'Ancien et du Nouveau Testament réalisés par l'atelier de Martin Feuerstein (1856-1931).



Le diagnostic

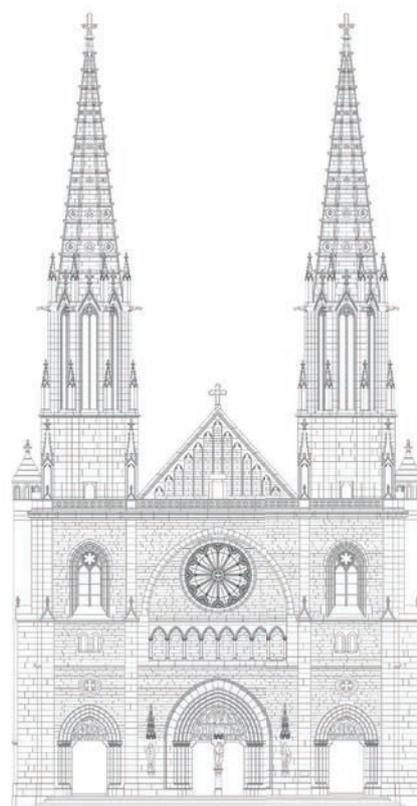
La Ville d'Obernai propriétaire de l'édifice a réalisé, cet été, un diagnostic de l'extérieur de l'édifice. La façade principale de l'église (le massif comme les deux flèches) est exclusivement bâtie en pierre de taille. Elle mélange les grès rose, gris, bigarré et jaune et concentre aussi toutes les pathologies

traditionnelles du grès qui est une pierre tendre. Depuis 145 ans, l'extérieur de l'édifice n'a pas fait l'objet d'une campagne de restauration et, exposé aux aléas climatiques, il présente les stigmates du temps.

Le programme de restauration

En considérant la généralisation des désordres et le processus inéluctable de dégradation constaté et afin d'écartier à moyen terme tout risque sur la sécurité de l'édifice, une campagne de restauration de l'ensemble du massif méridional a été préconisée.

Les élus ont ainsi voté lors du Conseil municipal du 4 décembre un programme de travaux en deux phases successives : la flèche Est et la façade Sud puis la flèche Ouest et le clocheton. Ces travaux sont évalués à 1 928 655 € HT. La Ville d'Obernai fera appel au mécénat dans le cadre de cette opération.



UN ESPACE MODERNE ET CONNECTÉ pour accueillir les touristes et visiteurs

Après 1,5 mois de travaux, l'Office de Tourisme d'Obernai a totalement changé de look. Alors que la façade de la maison conserve parfaitement son cachet alsacien, l'espace intérieur est quant à lui méconnaissable ; de style contemporain et épuré, le nouvel aménagement fait la part belle à l'image plongeant directement le visiteur au cœur de la destination.



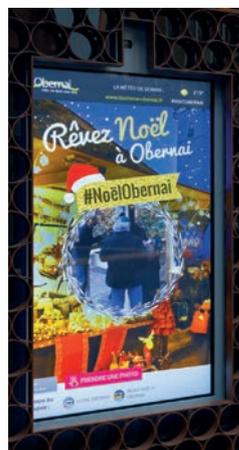
Équipée de nouveaux outils numériques, l'équipe de l'Office de Tourisme peut désormais conseiller de façon encore plus personnalisée les visiteurs et rendre ainsi leur séjour des plus agréables. Les écrans tactiles en libre-service facilitent en quelques clics la recherche d'un hébergement, d'un restaurant, d'un site à visiter, d'une animation à venir ou toute autre information utile.

La Ville d'Obernai et la Communauté des Communes du Pays de Sainte Odile se sont ainsi dotées d'un Office de Tourisme nouvelle génération correspondant parfaitement à la notoriété et aux besoins de la deuxième ville touristique du Bas-Rhin.

www.tourisme-obernai.fr
Tél. 03 88 95 64 13



Un espace d'accueil lumineux, clair et moderne.



Des écrans tactiles ludiques permettant de sélectionner un hébergement, un restaurant, des animations...



LA RÉFORME DU STATIONNEMENT

Imposée par l'État (article 63 de loi n°2017-58 du 27 janvier 2014), la réforme de décentralisation et de dépenalisation du stationnement payant sur voirie entrera en vigueur au 1^{er} janvier 2018. Dans ce cadre, le défaut ou l'insuffisance de paiement du stationnement ne donnera plus lieu à une verbalisation accompagnée d'une amende (montant de 17€ fixé par l'État) mais à l'établissement d'un FPS (forfait de post-stationnement) perçu par la Ville directement.

Le stationnement est une composante importante de la politique de mobilité de la Ville d'Obernai. À ce titre, environ 1 465 places sont à la disposition des automobilistes dont 265 places payantes sur voirie au coeur de ville et 1 200 places gratuites à moins de 5 minutes de l'hyper-centre.

Pour l'application de la réforme, trois objectifs majeurs ont présidé à la décision du Conseil Municipal :

- favoriser une meilleure rotation des véhicules en stationnement au centre-ville, où la demande est particulièrement forte,
- maintenir un stationnement de courte durée pour le commerce de proximité avec un tarif abordable,
- contribuer à l'accessibilité et à l'attractivité du coeur de ville en facilitant le stationnement des visiteurs et des clients.

Le stationnement payant à Obernai en 2018

- 265 places de stationnement payant situées en centre-ville (maintien du périmètre actuel)
- 12 horodateurs (paiement : pièces et carte bancaire)
- 2h30 : durée maximale de stationnement
- Le stationnement est payant de 9h à 12h et de 14h à 18h du lundi au samedi

Les nouveaux tarifs à partir du 1^{er} janvier 2018

Durée de stationnement	Tarif
20 min	gratuit
40 min	1 €
1h	1,50 €
1h20	2€
1h40	2,50€
2h	3€
2h15	10€
2h30	20€

Ces nouveaux tarifs permettent :

- de maintenir un coût de stationnement abordable jusqu'à 2h,
- d'inciter les automobilistes souhaitant stationner plus de 2h à se reporter sur d'autres solutions (parkings périphériques gratuits).

LE FORFAIT DE POST-STATIONNEMENT FPS

En cas d'absence ou d'insuffisance de paiement du stationnement, un avis est déposé sur le pare-brise informant l'automobiliste du contrôle effectué et du FPS à payer.

Non paiement du stationnement

- si FPS payé dans les 24h à l'horodateur : 17 €
- si FPS payé au-delà de 24h : 20 €

Dépassement du temps de stationnement

Dans la limite des 2h30 maximum de stationnement autorisé :

- si FPS payé dans les 24h à l'horodateur : 17 € - (temps déjà payé)
- si FPS payé au-delà de 24h : 20 € - (temps déjà payé)

Au-delà des 2h30 maximum de stationnement autorisé :

- si FPS payé dans les 24h à l'horodateur : 17 €
- si FPS payé au-delà de 24h : 20 €

Les recettes du FPS seront obligatoirement affectées aux politiques de mobilité durable de la Ville.



La gratuité du stationnement au centre-ville :

- 20 mn gratuites par jour et par véhicule
- Gratuit pour la pause déjeuner de 12h à 14h
- Gratuit en soirée de 18h à 9h
- Gratuit les dimanches et les jours fériés

La gratuité du stationnement tous les jours grâce aux parkings périphériques :

Parking des Remparts, Parking de l'Altai, Parking Charles de Gaulle, Parking du Stade.

A NOTER

Les infractions relevant du Code de la Route (stationnement ou arrêt gênant, très gênant, dangereux ou abusif), continuent de relever du régime pénal donnant lieu à l'établissement d'une contravention. Il en est de même pour le dépassement du temps autorisé en zone bleue. Par exemple, un stationnement sur le trottoir ou un passage piéton reste redevable d'une contravention de 135€.

En savoir plus : Police municipale
police@obernai.fr - 03 88 49 95 99



LE STATIONNEMENT À OBERNAI

AUJOURD'HUI

À PARTIR DU 1^{ER} JANVIER 2018

► Stationnement

265 places payantes sur voirie
1 200 places gratuites à moins
de 5 mn du centre-ville

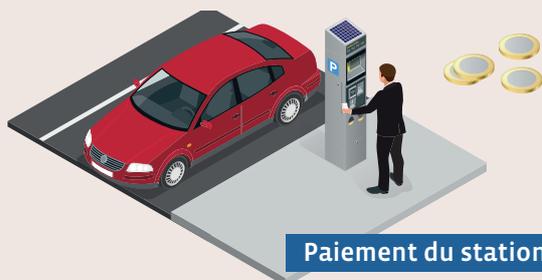
265 places payantes sur voirie
1 200 places gratuites à moins
de 5 mn du centre-ville



Gestion par l'État



Gestion par la Ville



Paiement du stationnement



Saisie obligatoire
de la plaque
d'immatriculation

Redevance d'occupation du domaine public



Plages horaires payantes :
8h-12h et 14h-19h

Durée maximale
de stationnement autorisé : 2h



Plages horaires payantes :
9h-12h et 14h-18h

Durée maximale
de stationnement autorisé : 2h30



PV

Amende pénale

17€
majorée 33€

FPS

Forfait de
post-stationnement

20€* ou
17€* si payé dans les 24h
(*déduction faite, le cas échéant, du montant
déjà réglé par l'automobiliste)



Si contentieux, recours
devant le tribunal
administratif



Si contentieux, recours uniquement par courrier auprès
de la Ville dans un délai de 30 jours. En cas d'échec de ce
premier recours, vous disposez
d'un mois supplémentaire (avec
paiement obligatoire) pour saisir
la Commission du contentieux du
stationnement payant.

VOYAGEZ MALIN AVEC LE RÉSEAU 67 !



Avec une dizaine de dessertes quotidiennes vers Strasbourg et six vers Erstein ou Ottrott, les lignes 262 et 257 du Réseau 67 vous permettent de voyager en oubliant les contraintes de stationnement. Les cars du Réseau 67 parcourent l'ensemble du département du Bas-Rhin.

- **La ligne 257** marque six arrêts à Obernai (Alt Mehl, Piscine plein air, Hôpital - Centre, Gare - P. E. Victor, Lycée Agricole, Europe Sud) et vous permet de vous rendre à la Gare SNCF de Strasbourg ou à la Gare Routière des Halles. Cette ligne dessert également le Mont Ste Odile, de Pâques jusqu'à la Toussaint et, en période hivernale, le Champ du Feu.
- **La ligne 262** marque quatre arrêts à Obernai (Ruines St Jean, Hôpital - Centre, Gare - P. E. Victor, Europe Sud) et vous permet de vous rendre à Ottrott ou à Erstein.

Prendre les cars du Réseau 67 : quels avantages ?

- **Tarifs préférentiels** pour des trajets combinés Réseau 67 + CTS (3,50€ le ticket combiné),
- **Voyageur régulier ?** Pensez abonnement : mensuel ou annuel et bénéficiez de tarifs préférentiels,
- **Services en ligne sur www.ctbr67.fr** : demande de création de carte BADGEO, recherche d'itinéraire, carte interactive, infos trafic... autant de facilités pour simplifier vos déplacements !

LE SAVIEZ-VOUS ? DANS OBERNAI, LES BUS PASS'O ET LES CARS DU RÉSEAU 67 SONT AU MÊME TARIF

Vous déplacer dans Obernai* sur les lignes 257 et 262 est possible au tarif du réseau Pass'O.

Voyageur occasionnel : Le titre 1 voyage Pass'O (à 0,80 €) est vendu à bord des cars du Réseau 67. Ce titre permet aussi une correspondance avec un bus Pass'O.

Voyageurs abonnés Pass'O : les abonnements mensuels ou annuels Pass'O permettent de circuler dans les cars du Réseau 67. Rendez-vous au Relais Pass'O et un visuel sera apposé sur votre carte.

(*) Les arrêts concernés : Ruines St Jean, Alt Mehl, Piscine plein air, Hôpital-Centre, Lycée Agricole, Gare-P.E. Victor, Europe Sud.

Dès maintenant, montez à bord des cars de la Compagnie des Transports du Bas-Rhin et ayez le bon réflexe déplacement à seulement 2,50€ le trajet simple sur l'ensemble du Réseau 67 !

Vous pouvez acheter votre ticket :

- directement auprès du conducteur du car,
- à la Gare Routière des Halles à Strasbourg,
- en ligne sur www.ctbr67.fr si vous disposez de votre carte BADGEO.

LA NAVETTE DES NEIGES

Vous avez envie d'aller faire un tour au Champ du feu pour skier, faire de la luge ou profiter du bon air de la station ?

Si vous ne souhaitez pas prendre la voiture, la Navette des neiges est faite pour vous. En effet à partir du samedi 23 décembre 2017 et jusqu'au dimanche 25 mars 2018, vous pourrez rejoindre la station au départ d'Obernai grâce au bus de la ligne 258, les mercredi, samedi et dimanche et tous les jours durant les congés scolaires de Noël (du samedi 23 décembre au dimanche 7 janvier) et d'hiver (du samedi 24 février au dimanche 11 mars). La réservation est obligatoire et elle doit être faite au plus tard la veille avant 17h30 du lundi au vendredi ou le samedi avant 11h30 pour un voyage le dimanche ou le lundi. Tarif : 5€ l'aller-retour.

En savoir plus : www.ctbr67.fr



Ligne 258 Strasbourg → Obernai → Champ du Feu

STRASBOURG	Gare routière des Halles	07:30	12:30
OBERNAI	Europe Sud	08:00	13:00
	Gare - Paul Emile Victor	08:02	13:02
	Parking des Remparts (1)	08:05	13:05
	Ancienne Gare	08:14	13:14
OTTROTT	Armes Blanches	08:18	13:18
KLINGENTHAL	Carrefour	08:36	13:36
ROTHLACH	Myrtilles	08:41	13:41
CHAMP DU FEU	Myrtilles	08:41	13:41
	La Serva	08:45	13:45

(1) L'arrêt Obernai - Parking des Remparts ne sera pas desservi du samedi 23 décembre 2017 au vendredi 5 janvier 2018 inclus. Se rendre à l'arrêt Obernai - Gare - Paul Emile Victor pour emprunter la navette.

Ligne 258 Champ du Feu → Obernai → Strasbourg

CHAMP DU FEU	La Serva	14:15	17:15
	Myrtilles	14:19	17:19
ROTHLACH	Carrefour	14:24	17:24
KLINGENTHAL	Armes Blanches	14:42	17:42
OTTROTT	Ancienne Gare	14:46	17:46
OBERNAI	Gare - Paul Emile Victor	14:55	17:55
	Parking des Remparts (1)	14:58	17:58
	Europe Sud	15:02	18:02
	Gare routière des Halles	15:30	18:30

(1) L'arrêt Obernai - Parking des Remparts ne sera pas desservi du samedi 23 décembre 2017 au vendredi 5 janvier 2018 inclus. Se rendre à l'arrêt Obernai - Gare - Paul Emile Victor pour emprunter la navette.

Attention : Réservation obligatoire au **09 72 67 67 67**
Plus d'infos sur www.vialsace.eu/67

TRAVAUX À LA DÉCHÈTERIE D'OBERNAI



Du 15 janvier au 31 mars 2018, la déchèterie d'Obernai sera fermée en raison de travaux d'agrandissement permettant de proposer de nouvelles filières de recyclage. Durant cette période, la déchèterie de

Krautergersheim sera ouverte en continu afin d'accueillir tous les usagers de la Communauté de Communes.

www.obernai.fr/dechetterie

	Mardi	Mercredi	Judi	Vendredi	Samedi
Krautergersheim	9h - 13h 13h - 17h	9h - 13h 13h - 18h	8h - 12h 13h - 18h	13h - 18h 9h - 13h	9h - 17h



MODIFICATION DES JOURS de collectes des ordures ménagères et des sacs de tri



A partir du 1^{er} janvier 2018, un nouveau camion de collecte des déchets sillonnera les rues d'Obernai.

Il s'agit d'un camion un peu particulier puisqu'il permet de ramasser en même temps les ordures ménagères et les sacs de tri grâce à sa benne composée de deux compartiments distincts. Le nouveau camion bi-compartimenté collectera les déchets le matin (de 5h à 11h30) et l'après midi (de 13h à 19h30).

Cette nouvelle organisation implique une modification dans les jours de ramassage des déchets.

Lundi matin : Décapole, Roselières et Europe Nord.

Lundi après-midi : Europe Sud et Parc d'Activités Sud.

Mercredi matin : Centre, Consulats et Hauts Pâturages.

Mercredi après-midi : quartier de la Loi, Haute Corniche et Moyenne Corniche, Mont Saint Jean, rue de Sélestat, Roedel et Léonardsau.



www.obernai.fr/tri



COLLECTES DE RATTRAPAGE des jours fériés en 2018

ZONES ROSE ET JAUNE

- Lundi 1^{er} janvier rattrapé le mardi 2 janvier
- Lundi 2 avril rattrapé le mardi 3 avril
- Lundi 21 mai rattrapé mardi 22 mai

ZONES VERTE ET BLEUE

- Mercredi 15 août rattrapé le jeudi 16 août
- Mercredi 26 décembre le jeudi 27 décembre

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Les inscriptions scolaires se feront à partir du 1^{er} février 2018 pour la rentrée 2018/2019.

Vous devez effectuer l'inscription scolaire si :

- votre enfant rentre à l'école maternelle pour la première fois,
- votre enfant change d'établissement suite à un déménagement,
- votre enfant est en Grande Section à l'école maternelle Camille Claudel et est admis au CP à l'école élémentaire Picasso.

Où réaliser l'inscription ? Elle est à effectuer, sans rendez-vous, auprès de la Direction des Services à la Population à la Mairie.

La liste des documents demandés ainsi que les formulaires d'inscription sont disponibles sur le site internet de la Ville.



Après l'inscription en Mairie... n'oubliez pas l'admission à l'école !

À réception du certificat d'inscription délivré par la Mairie, vous devrez contacter dans les meilleurs délais la direction de l'école dans laquelle votre enfant sera inscrit.

En savoir plus : Tél. 03 88 49 95 95
www.obernai.fr/inscription.scolaire
www.obernai.fr/periscolaire

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le recensement de la population aura lieu entre le 18 janvier et le 24 février 2018 sur un échantillon de 8% des logements d'Obernai. Il est organisé conjointement par l'INSEE et la Mairie. Si vous êtes parmi les personnes recensées, un courrier d'information sera déposé dans votre boîte aux lettres. Un agent recenseur, recruté par la Mairie,

se présentera chez vous : il vous remettra soit vos identifiants pour vous faire recenser en ligne soit, si vous le préférez, les questionnaires "papier" à remplir, qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous.

En savoir plus : Tél 03 88 49 98 42
www.le-recensement-et-moi.fr



AGENDA 2018

L'Agenda municipal de poche a été distribué dans toutes les boîtes aux lettres d'Obernai, en même temps que ce journal d'information. Ce support de communication regroupe des informations utiles concernant l'ensemble des services municipaux, les coordonnées des associations locales, les professionnels de santé...

Dans le cas où vous ne l'auriez pas reçu dans votre boîte aux lettres, vous pourrez vous en procurer un exemplaire à l'accueil de la Mairie ou en contactant le Service Communication (03 88 49 95 71).



CARTE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT

Voici une bonne résolution pour 2018 : vérifier la validité de votre passeport et de votre carte d'identité pour ne pas stresser quelques jours avant votre départ en vacances. En effet, cela prend du temps de renouveler ses papiers : il faut rassembler l'ensemble des documents demandés, prendre rendez-vous en ligne sur le site www.obernai.fr pour déposer votre dossier en Mairie pour quelques semaines plus tard venir récupérer vos nouveaux papiers.

En savoir plus : Tél 03 88 49 95 95
www.obernai.fr/rdv



LE DÉNEIGEMENT, un enjeu essentiel pour la qualité de vie et l'environnement

Chaque année, afin de garantir au maximum la sécurité de l'ensemble des usagers des voiries, un plan de viabilité hivernale est mis en œuvre, de novembre à mars. Il définit les actions à conduire en intégrant les principes de préservation des voiries et de respect de l'environnement. Il identifie les sites sensibles notamment en fonction de leur fréquentation et décline les actions prioritaires à mener.

Dans le cadre de ce plan, une équipe d'**une dizaine d'agents est en mesure d'être mobilisée, et d'intervenir 24h/24 et 7j/7**. Elle dispose de pelles à neige, saleuses de trottoirs, de 3 véhicules plateaux et de trois véhicules 4x4 avec lame et saleuse. Le déploiement humain et matériel est calibré en fonction du degré d'importance des événements climatiques (type d'alertes). En complément de ces interventions, des bacs à sel sont mis à disposition à proximité des sites sensibles (écoles, voies en pente) et notamment Chemin des Acacias, inaccessible aux engins de déneigement. Dans un souci d'efficacité et de respect de l'environnement, le type de fondant utilisé est déterminé par la température et par la quantité de neige tombée.



notamment les risques de chutes des piétons. En effet, les propriétaires ou les locataires sont tenus d'enlever ou de faire enlever la neige devant leur habitation (arrêté municipal du 23.01.2013). Et si vous circulez, anticipez vos déplacements, **adoptez les équipements hivernaux comme les pneus neige et soyez prudents sur la route.**

Ayez les bons réflexes ! Merci de déneiger les trottoirs (par raclage) devant chez vous afin d'éviter

Pour plus d'infos, contactez le Pôle Logistique et Technique au 03 88 95 57 55

NAISSANCES

Septembre 2017

Maëlle SPINNER, Inaya CHARDI, Lùna HAERTELMAYER GAUER, Emma ALEMDAR, Noam COLIN, Juliette FRINDEL IOVINE, Mathys BERNIER, Johan RISCH GALINDO, Camila ALVES, Théo JOSSE, Quentin KUHN, Agathe GABRIEL.

Octobre 2017

Toni ZUCCALA, Emma GROSHENS, Lilou AUDAM, Victor GRENIER, Nolan ROLLAND LUTZ, Jules LOPES HAMM, Eliott BRAQUIN, Hana GHAOUTI, Auguste LAUBACHER RISCH, Artyom PAGE, Hilal CELIMLI.

Novembre 2017

Evan EHRHARDT, Lina TAN, Emilio GOIA, Muhammad SONIANE, Lynna SLEBIR, Eliott SALMON.



60 ANS D'AMITIÉ



En 2018, Obernai et sa ville jumelée Gengenbach en Allemagne fêteront 60 ans d'amitié. C'est l'occasion de réaliser une rétrospective de ces 6 décennies d'échanges. En 1958, treize ans seulement après la fin de la 2^{ème} Guerre Mondiale, des citoyens d'Obernai et de Gengenbach se sont tendu la main pour participer à leur niveau à la réconciliation des peuples allemands et français et à la construction de l'Europe. Un acte visionnaire gage d'espoir pour le futur.

EXTRAIT DES DERNIÈRES NOUVELLES D'ALSACE MARS 1958

Jeudi dernier, la population fut étonnée en voyant flotter sur le balcon de la mairie le drapeau bleu, emblème de l'Union européenne. En effet, M. le maire et conseiller général Dr Gillmann avait convié le conseil municipal. L'ordre du jour était d'importance et sera marquant dans les annales : le jumelage de notre cité avec la ville de Gengenbach, située en pays de Bade.

Avant d'ouvrir les débats, le Dr Gillmann présenta au conseil son collègue, M. Schrempp, maire de Gengenbach, et M. Weber, premier adjoint de ce dernier.

Puis avec sa verve habituelle, le maire exposa clairement à tout l'auditoire, le motif profond de cette réunion. La veille déjà, il avait convoqué nos édiles pour discuter des résolutions qui vont être prises aujourd'hui.

Par ces temps troubles où sur le monde entier plane un perpétuel danger de conflits, n'est-il pas indispensable de réunir toutes les bonnes volontés?

Si nous voulons effectivement sauvegarder le reste du rayonnement de l'ancienne culture occidentale, n'est-il pas urgent de faire l'Union des peuples. Puisque l'Europe des 15 a échoué et que l'Europe des six se trouve dans une impasse, il faut entamer le problème à sa base.

C'est pour cela que deux petites villes de provinces décident aujourd'hui d'unir leurs destinées afin que par là l'exemple soit donnée à une union complète entre les deux pays, union qui englobera progressivement plusieurs autres pays voisins.

Afin d'atteindre ce premier but, les deux municipalités adresseront à leur gouvernement respectif une résolution commune.

Avant de procéder au vote final, le maire souhaiterait que chacun puisse librement exprimer son opinion :

- M. Schmutz souligne le côté historique du moment, en insistant sur la nécessité après tant de drames vécus, de se tendre mutuellement une main réconciliatrice, oubliant délibérément le passé car notre salut est à ce prix-là.
- M. Nierenberger, souvent en opposition avec le maire, se rallie entièrement pour cette question. Il est heureux de saluer cette initiative et s'y dépense 100%.
- MM. Rumpfer, Ohresser, Schweitzer, Buchholtz et Seilly sont aussi enthousiastes et voient par là même la possibilité d'arriver à une réalisation constructive. La résolution fut votée à l'unanimité.
- M. Schrempp, Maire de Gengenbach, prit ensuite la parole, remercie chaleureusement ses collègues français pour cette impressionnante réception. Il exprima une foi totale dans une union fédérale franco-allemande et souligne que depuis longtemps déjà il songeait à la réalisation de ce jour, mais devant les souffrances endurées par les pays frontaliers, il hésita à tendre le premier la main de la réconciliation.

Après le vin d'honneur offert par la municipalité, servi par deux charmantes Obernoises en tenue folklorique, le maire, MM. Higel et Nierenberger se rendirent avec leurs hôtes à Gengenbach où un même conseil municipal les attendait.



ANS DE JUMELAGE
JAHRE PARTNERSCHAFT



Dr Gillmann, Maire d'Obernai et Erhard Schrempp, Maire de Gengenbach



15^{ème} anniversaire de jumelage



Dr Gillmann et Otto Felhauer, Maire de Gengenbach



20^{ème} anniversaire Hubert Eck, Maire d'Obernai et Jürgen Eggs, Maire de Gengenbach



25^{ème} anniversaire Jürgen Eggs, Maire de Gengenbach Dr Hartleyb, Maire d'Obernai



30^{ème} anniversaire



30^{ème} anniversaire



40^{ème} anniversaire Michael Roschach, Maire de Gengenbach et Dr Hartleyb, Maire d'Obernai



40^{ème} anniversaire au Parlement Européen



45^{ème} anniversaire Bernard Fischer, Maire d'Obernai et Michael Roschach, Maire de Gengenbach



50^{ème} anniversaire



55^{ème} anniversaire Bernard Fischer, Maire d'Obernai et Thorsten Erny, Maire de Gengenbach



LE SAVIEZ-VOUS ?

Le jumelage entre Obernai et Gengenbach fut le premier jumelage entre une ville du Pays de Bade et une ville alsacienne.

MOBILISEZ-VOUS !

Si vous souhaitez participer à cette année festive dans le cadre de vos activités scolaires, associatives... nous vous invitons à nous communiquer les manifestations que vous souhaiteriez organiser sous le sceau du 60^{ème} anniversaire du jumelage Gengenbach-Obernai, en envoyant un courriel à : cabinet@obernai.fr.

La Ville d'Obernai a eu l'audace en août 2005 de réaliser un transport public urbain (TPU) autonome et indépendant dénommé Pass'O, pour offrir à tous les habitants d'Obernai et aux visiteurs, des possibilités de déplacement. Les bus Pass'O transportent chaque année 90 000 usagers et vous êtes très nombreux à remercier la municipalité pour ce service. Nous tenons également à remercier toutes les entreprises d'Obernai qui participent au financement de ce service de transport, une majorité des investissements étant financée par la Ville d'Obernai.

Nous avons grand plaisir à vous souhaiter de très belles fêtes de Noël et des perspectives heureuses et très favorables pour l'Année 2018.



Plus d'infos sur : www.bernardfischer.fr

Bernard FISCHER, Isabelle OBRECHT, Paul ROTH, Valérie GEIGER, Pierre SCHMITZ, Anita VOLTZ, Jean-Jacques STAHL, Isabelle SUHR, Martial FEURER, Muriel FENDER, Christian WEILER, Elisabeth DEHON, Philippe SCHNEIDER, Marie-Claude SCHMITT, Benoît ECK, Marie-Christine SCHATZ, Raymond LANOE, Ingrid GEMEHL, Kadir GUZLE, Adeline STAHL, Denis ESQUIROL, Nathalie BERNARD, Robin CLAUSS, Monique FISCHER, David REISS, Marie-Reine KUPFERSCHLAEGER, Pascal BOURZEIX, Jennifer HOLTZMANN.

Conformément à l'article L. 2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales : "Dans les communes de 3 500 habitants et plus, lorsque la commune diffuse, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale"

TOUS UNIS POUR OBERNAI Obernai en fête

La promesse de retrouver notre cœur de ville animé par les battements des festivités du marché de Noël a été tenue grâce à l'engagement de tous. Lieu de rencontre, lieu d'échange et lieu de fraternité, notre centre-ville retrouve les couleurs de la joie et de la fête, les yeux des enfants reflètent à nouveau l'émerveillement et la magie de Noël. Profitons tous de cette fin d'année en famille et dans notre belle ville car l'avenir demandera de l'attention budgétaire et des capacités à assumer les baisses de dotations. Joyeuses fêtes de fin d'année à tous.

Frédéric PRIMAULT, Séverine AJTOUH

OBERNAI POUR TOUS

Macron le père Noël des riches

D'un côté : hausse sans contrepartie de la CSG pour les retraités (60% sont concernés), baisse des APL pour les plus modestes, suppression des emplois aidés pour les associations et les collectivités, suppression à terme de la taxe d'habitation pour 80% des ménages ; les 20% restants seront les dindons de la farce (remise en cause de l'égalité des citoyens devant l'impôt). De l'autre côté : suppression de l'ISF, instauration d'une «flat tax» à 30% qui bénéficiera aux épargnants les plus aisés, défiscalisation des actions gratuites... En utilisant les vieilles ficelles libérales du vieux monde qui n'ont jamais fait leurs preuves, Macron est bien le père Noël des plus riches, 1 fois de plus, ce seront les classes moyennes qui vont devoir payer les cadeaux fiscaux offerts aux très hauts revenus. En ces périodes troublées, nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année.

Bruno FREYERMUTH, Sylvain EVRARD, Laetitia FREYERMUTH-HEIZMANN

LE MARCHÉ DE NOËL

Les commerçants des 40 chalets en bois du Marché de Noël de la Gastronomie et de l'Artisanat vous invitent, entre senteurs de pain d'épices et effluves de vin chaud, à garnir vos paniers de produits du terroir et de cadeaux.

Le Marché de Noël est ouvert tous les jours de 10h à 19h et les vendredi et samedi jusqu'à 20h, jusqu'au 5 janvier 2018.

- Fermeture le 25 décembre
- Nocturne le vendredi 29 décembre jusqu'à 22h
- Ouverture les 24 et 31 décembre jusqu'à 16h
- Ouverture le 1^{er} janvier de 14h à 18h
- Ouverture du 2 au 5 janvier 2018 de 10h à 18h



UN AIR DE PROVENCE À OBERNAI

Dans le cadre d'un échange culturel entre l'Alsace et la Provence, la Ville de La Seyne-sur-Mer est l'invitée d'honneur des festivités de Noël d'Obernai. L'exposition de crèches à l'église Saints-Pierre-et-Paul vous fera découvrir les talents des santonniers provençaux et des artisans d'art alsaciens. À l'Hôtel de Ville, vous serez émerveillé par une exposition de jouets anciens, tables de fêtes, costumes et décors de Noël venant de Provence et d'Alsace.

À ne pas manquer non plus, les concerts, les démonstrations folkloriques et la vente de produits provençaux sur la Place du Beffroi.

www.noel-obernai.fr

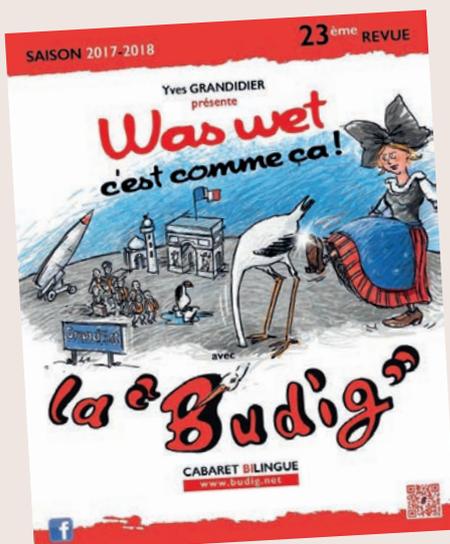


OUVERTURE DES COMMERCES LES DIMANCHES

À l'occasion des festivités de l'Avent et de Noël à Obernai, les magasins seront exceptionnellement ouverts encore deux dimanches pour vous permettre de réaliser vos emplettes.

Les commerçants vous attendent :

- **Dimanche 17 décembre de 10h à 18h30.**
- **Dimanche 24 décembre de 8h à 16h.**



LA BUDIG



Le Comité des Fêtes invite Yves Grandidier et la "Budig" à la salle des Fêtes **le dimanche 28 janvier 2018 à 14h30** pour présenter leur 23^{ème} revue "Was wet c'est comme ça". Les neuf acteurs et le musicien qui les accompagne vous offriront un spectacle vivant, satirique et humoristique sur l'actualité nationale et régionale en chansons et en sketches pour Alsaciens confirmés et francophones avertis.

Tarif : 12 €

Réservation : Office de Tourisme d'Obernai

Tél. 03 88 95 64 13



Meilleurs Vœux 2018

*Les élus de la Ville d'Obernai vous souhaitent
un Joyeux Noël et une belle année 2018*